

REGLEMENT :

La manifestation est ouverte aux particuliers, associations à l'exception des exposants vendant des sandwiches ou des boissons, des animaux, des fruits et légumes.

L' Association Comité des fêtes **décline toute responsabilité** en cas de perte, de vol, ou sinistre d'objets.

Les fiches d'inscription sont à adresser par courrier, accompagnées du règlement par chèque à l'ordre du Comité des fêtes de St Symphorien-sur-Coise :

- joindre la photocopie recto/verso de la carte d'identité.

- et le N°/ de la voiture.

Les emplacements sont attribués par ordre de réservation. **Toute réservation non acquittée le jour de l'inscription ne sera pas prise en compte.**

En cas de désistement d'un participant, **les droits d'inscription restent acquis à l'association.**

Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré comme disponible.

L'installation se fera à partir de 6 heures. Une boisson chaude sera offerte par emplacement.

Tarifs des emplacements uniquement en extérieur :

5 € les 5ml pour les habitants de St Symphorien/Coise. Véhicule à l'arrière du stand.

10 € les 5ml pour les non résidents. Véhicule à l'arrière du stand.

- Longueur de l'emplacement minimum 5 ml.

- Voiture avec remorque : 10 ml

Réservation à adresser avant le 27 Avril 2023 :

Comité des fêtes 5, place de la Bouterie 69590 St Symphorien-sur-Coise.

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Tél :E-mail :

Pièce à joindre obligatoirement (photocopie pièce d'identité recto/verso)

Délivré(e) le : par

N°/ d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

Sa non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à le

Ci-joint règlement de euros à Comité des fêtes

Nombre de ml :

Signature de l'exposant :